

Image not found or type unknown



Logo langue des Rolling Stones

Par **Simon Caroline**, le **24/07/2018** à **14:15**

Bonjour,

Je suis graphiste, j'ai réalisé un tableau pour mon entreprise qui représente une bouche avec une langue.

Elle ressemble au logo des Rolling Stones, mais sans être identique évidemment ! (couleurs roses, pas rouges, langue moins tirée, dents différentes, plusieurs détails changent)

Je voulais m'assurer qu'on ait le droit de dessiner et vendre un tableau représentant une bouche avec une langue tirée ?

Merci par avance,
Belle journée

Par **Paul Martin**, le **28/07/2018** à **20:06**

Bonjour,

Aucun souci. Vous avez le droit de dessiner et de vendre une oeuvre représentant une bouche avec une langue tirée. Les Rolling Stones n'en ont pas le monopole; du moment que vous ne reprenez pas leur logo à l'identique.